

# Un Service national universel contraire à notre projet éducatif

**Salut au drapeau et hymne national : le SNU ressemble plus à un embrigadement qu'à un réel projet éducatif.**

**S**ous couvert d'objectifs estimables portés aussi par l'École et qui rejoignent pour certains les missions des CPE, le SNU, tel qu'il est conçu et mis en place à marche forcée, s'oppose à notre conception de l'éducation. Même s'il a vocation à se généraliser (un site par département cette année), le SNU ne s'adresse encore qu'aux jeunes de Seconde volontaires.

## Internat ou caserne ?

La pratique de la vie en internat est liée au métier de CPE. Elle fait partie de notre champ professionnel et repose sur un travail en équipe pluriprofessionnelle exigeant. Mais ce qui est prévu pour le SNU est radicalement différent, avec une forte coloration militaire.

Sur chaque site, 200 jeunes sont répartis en maisonnées de 10, qui commencent chaque journée par « *le salut au drapeau et le chant de l'hymne national* », en uniforme. Les premiers résultats de l'évaluation du SNU 2019 réalisée par l'INJEP montrent que la motivation des jeunes volontaires était de participer à « *un séjour dans un cadre avec une forte discipline et une dimension sportive importante* ».

Pour certains d'entre eux, le SNU s'inscrit d'ailleurs dans un projet pour devenir militaire, pompier ou gendarme. 31 % des jeunes volontaires ont déclaré avoir un parent qui travaille dans l'armée. Ces



données tempèrent largement le satisfaction des participants dont se prévalent les ministres pour envisager la généralisation du dispositif. Le format du SNU est éloigné de nos pratiques où l'émancipation et l'épanouissement des élèves, l'éducation aux pratiques citoyennes et la formation au sens critique sont au cœur du métier.

## Le SNU percute nos pratiques professionnelles

Impossible de voir une cohérence entre le principe de l'engagement et le fait d'obliger bientôt tous les jeunes à parti-

ciper au SNU. L'engagement ne se décrète pas, il s'accompagne au long cours. Pour les prochaines années, le projet appliqué à toute une cohorte de jeunes prévoit même des sanctions pour celles et ceux qui refuseraient de participer au SNU.

Le SNES-FSU défend une réelle ambition pédagogique pour nos élèves à l'opposé de ce projet mal ficelé et contre-productif qui phagocyte le budget du service public. Nous refusons toute dénaturation de nos métiers et restons vigilants sur les droits des personnels. La montée en puissance du SNU ne peut que produire de nombreux conflits. Nous portons une autre conception de l'engagement et de la formation citoyenne, dans laquelle le travail scolaire et éducatif dans la durée a toute sa place. Avec les moyens consacrés au SNU, nous pourrions proposer à nos élèves des projets éducatifs porteurs de sens. La FSU s'oppose avec les autres organisations démocratiques à la mise en place de ce dispositif purement électoraliste et porteur d'une idéologie rétrograde. Dans le contexte qu'on connaît et pour ne pas perturber davantage la fin d'année scolaire, la FSU a demandé dès le 26 mars le report pour cette année du SNU mais le ministère n'a pas donné de réponse pour le moment. ■

## Pour la liberté de s'engager

La FSU au congrès de Clermont-Ferrand, a exprimé son opposition à un dispositif « *qui s'appuie sur une idée infondée : les jeunes d'aujourd'hui auraient un rapport distendu à la citoyenneté, et leur inculquer les valeurs "militaires" serait une nécessité* ». Les enquêtes prouvent, au contraire, qu'ils et elles sont de plus en plus engagés et nombreux à adhérer à des associations, lancer des pétitions ou participer à des manifestations.

Pour le SNES et la FSU, « *l'engagement ne peut avoir de sens que s'il relève d'une démarche volontaire* ». Le dispositif du SNU tourne le dos à ce que nous défendons pour la jeunesse, en termes de liberté, de sens critique, d'émancipation et de droit du travail et nous demandons la suppression du dispositif SNU. Le budget alloué au SNU doit être utilisé pour mettre en place des projets réellement éducatifs. Le gouvernement ne semble pas vouloir pour l'instant abandonner ce dispositif à la mise en œuvre très réactionnaire.

## Un projet d'éducation populaire émancipatrice ?

**Le projet de service national universel que le gouvernement entend imposer prétend définir un mode nouveau d'affiliation des jeunes à la Nation, entre référence à la culture militaire et à celle des mouvements d'éducation populaires. Au risque pour l'éducation populaire de s'y abîmer ? Questions à Éric Favey, ancien président de la Ligue de l'enseignement.**

### **Le SNU, tel qu'il est envisagé, peut-il trouver sa place dans le projet éducatif que porte l'éducation populaire ?**

L'éducation populaire c'est d'abord une démarche d'émancipation fondée sur « l'éducation par tous ». Elle repose sur des démarches très implicatives de la jeunesse, sur la coopération et le mutualisme, sur le travail de la culture, sur les médiations éducatives, sur la présence attentive et réciproque. C'est une pédagogie de la liberté solidaire, de l'autonomie du commun. Qu'a-t-elle à voir avec la forme retenue notamment pour le séjour dit de cohésion de ce SNU : des principes d'organisation et des rituels empruntés au casernement avec des uniformes, des compagnies, des cohortes, des levers aux couleurs et en carré... Bref toutes choses qui peuvent se comprendre dans un cadre militaire ou d'opérations de sécurité civile, mais pas dans une perspective d'éducation émancipatrice.

Les jeunes méritent mieux que cette mise en conformité. C'est la réponse paresseuse d'une société inquiète sur sa capacité à tenir ensemble, à faire du commun.

C'est la capacité de chacun à s'inscrire en conscience dans un avenir solidaire et collectif qui le permet. Et l'engagement des jeunes pour l'urgence climatique notamment devraient nous montrer la voie de ce qu'il faut nourrir, éclairer et encourager. On ne s'engage pas sous la contrainte.

Et si l'adhésion à un projet commun, qu'il soit social, civique, culturel ou politique, mérite d'être encouragé et soutenu n'a aucune raison d'être imposé. Gardons-nous des dérives déjà à l'œuvre dans nos sociétés démocratiques et amplifiées par les situations exceptionnelles et dramatiques : « *seules les sociétés totalitaires rendent l'amour de la patrie obligatoire* » prévenait Tzetan Todorov.



**Éric Favey**, ancien président de la Ligue de l'enseignement

### **Jugez-vous réaliste la généralisation du SNU à l'ensemble des jeunes de 15-16 ans ?**

L'ambition affichée par ce SNU, promesse de campagne d'Emmanuel Macron, c'est de le rendre obligatoire pour chaque classe d'âge. Ce qui signifie que près de 800 000 jeunes doivent être astreints chaque année à un séjour de « cohésion » de 12 jours en internat et à une mission d'intérêt général de même durée dans une collectivité, dans une institution sous uniforme ou dans une association. C'est tout simplement impossible matériellement. Impossible de mettre en internat autant de jeunes mineurs qui requièrent des conditions d'accueil et de protection précises et sans failles. Impossible pour les collectivités et associations d'accompagner sérieusement 800 000 jeunes en situation avec un enca-

drement disponible pour ce faire, tant bénévole que professionnel. D'autant que les collectivités sont déjà en partie asphyxiées par des charges croissantes et un État qui se désengage ; les associations font face depuis trois ans à une réduction des politiques publiques qui a eu pour conséquences un plan social silencieux de 16 000 suppressions d'emplois !

### **Avec les moyens alloués au SNU, peut-on imaginer d'autres projets réellement éducatifs ?**

Ce SNU devrait coûter entre 1,5 et 2 milliards. Si l'enjeu, c'est assurer la formation citoyenne des jeunes et de répondre aux trois objectifs assignés au SNU et que l'on peut partager (renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement, accompagner l'insertion sociale et professionnelle), il suffirait de demander leur concours aux acteurs de l'éducation scolaire, populaire et territoriale ! Par exemple, le parcours citoyen imaginé en 2016, bien trop maigre dans ses contenus pourrait enfin devenir réalité. Intégrant les apports d'une scolarité où l'EMC prend toute sa place, il pourrait être construit durant toute la scolarité en y intégrant un séjour en classe de découverte pour tous les élèves, un séjour collectif de vacances aussi : ces deux types d'activités nées dans l'éducation populaire ont largement fait leurs preuves pour éveiller la curiosité, pour développer le sens de la vie commune, pour vivre ensemble au hasard des conditions et des origines, dimensions essentielles dans une époque menacée par le séparatisme social et culturel et par la pauvreté persistante. Mais on pourrait aussi, avec de tels moyens, soutenir l'engagement collectif et associatif au sein des établissements scolaires et dans la cité, développer le service civique plébiscité par les jeunes, encourager le volontariat européen et international... et créditer tout cela dans un parcours citoyen digne de ce nom. ■